

Comité Directeur

Réunion du 10 janvier 2026 à 9h30

Présidence : Monsieur Pascal TRANQUILLE

Participants : Mesdames Aurore KULPINSKI, Magalie MARCHAND, Mélanie SCHMIDT, Sylvie SILVESTRE, Charline TOURNEUR et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Guillaume COMBES, Jean François DEBEAUV AIS, Aurélien DEFOSSEZ, Antonio DOS SANTOS, Najim EZZARRARI, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Marc LEGENT, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Grégory PLEVERT, Mickaël SELLIER, et Martial THUILLIER.

Participant : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Assiste : Monsieur Pierrick SAUVAL.

Accueil du Président Pascal TRANQUILLE

Le Président remercie les membres pour leur présence ce jour et leur transmet ses bons vœux pour 2026.

Il rappelle le devoir d'exemplarité des membres du Comité directeur. En cas de désaccord, il suffit d'en débattre en CD plutôt que de s'épancher devant les clubs car cela revient toujours aux oreilles des personnes plus ou moins bien attentionnées.

A ce jour, le DSF comprend 23.359 licences, soit 1.763 de moins que la saison passée.

Il est cependant à noter une augmentation du nombre de dirigeant (+69) avec 3.838 dirigeant. Ce chiffre est d'ailleurs en constante augmentation chaque année depuis la saison 2020/2021.

Plus de détails dans les deux slides ci-dessous.

	SUIVI LICENCES DISTRICT SOMME										
	NPDC/PIC		LFHF								
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Animateur	9	26	19	47	50	58	62	92	91	36	37
Futsal	391	258	315	328	281	296	434	460	992	1129	843
Arbitre	341	326	317	299	276	254	255	286	309	320	257
Educateur Fédéral	224	216	180	166	163	160	143	148	168	231	206
Volontaire							28	24	12	6	17
Fédérale	34	11	6	4	6	4	7	6	1	1	1
Libre	17068	17384	17193	17783	16664	14883	17249	17134	18593	18685	17301
Dirigeant	2760	2803	2974	3023	2964	2797	3011	3241	3530	3769	3838
Foot Loisir	195	244	301	311	286	254	383	526	538	594	514
Foot Entreprise	267	163	63	25	21	19	12	9	9	7	4
Technique	60	61	67	78	74	78	77	89	99	92	73
Foot Santé										23	21
Sous Contrat	1	27	50	53	80	79	72	75	81	63	59
Ayant Droit	4	2	126	131	136	144	192	191	190	167	198
Futnet									9		
Total	21354	21521	21611	22248	21001	19026	21925	22281	24613	25132	23369
Dif	-932	167	90	637	-1247	-1975	2899	356	2332	519	-1763
Dif %	-4,18%	0,78%	0,42%	2,95%	-5,60%	-9,40%	15,24%	1,62%	10,47%	2,11%	-7,01%

	LFHF		DIF
	2024-2025	2025-2026	
Animateur	36	37	1
Futsal	1129	843	-286
Arbitre	320	257	-63
Educateur Fédéral	231	206	-25
Volontaire	6	17	11
Fédérale	1	1	0
Libre	18685	17301	-1384
Dirigeant	3769	3838	69
Foot Loisir	594	514	-80
Foot Entreprise	7	4	-3
Technique	92	73	-19
Foot Santé	23	21	-2
Sous Contrat	63	59	-4
Ayant Droit	167	198	31
Futnet	9	0	-9
Total	25132	23369	0
Dif	519	-1763	-1763
Dif %	2,11%	-7,01%	0

Approbations des PV des CD des 4 et 16/09/25 et du Bureau du 12/11/25

Aucune remarque n'est formulée, les procès-verbaux du Comité Directeur des 04/09 et 16/09/25, ainsi que celui du Bureau du Comité Directeur du 12/11/25 sont approuvés tels que parus sur le site du DSF par l'ensemble des membres du CD.

Carnet

- Condoléances :**

Le Président du DSF, au nom des membres du Comité Directeur, présente ses sincères condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Christian RICAUX, joueur et dirigeant, du FC PLESSIER ;
- Valérie, l'épouse de Fabien COUNE, observateur du DSF ;
- Monsieur Pierre BOUERY, beau-père de Monsieur Pascal POIDEVIN, Président du District Aisne ;
- Monsieur Tahar BORDJI, ancien Président de l'US LE CROTOY ;
- Mathéo DESBIENDRAS, jeune joueur qui a évolué au FC ST VALERY, l'AS ARREST et dernièrement à l'AAE FEUQUIERES ;
- Monsieur Jacques DEVISMES, premier CTR de la Ligue de Picardie ;
- Madame DELFORGE, mère de Claude DELFORGE Président de la LFA
- Monsieur Lionel DUMONT, ancien arbitre du DSF, et membre de l'UNAF 80 ;
- Monsieur Daniel PHALEMPIN, ancien arbitre du DSF et formateur à la CAS ;

- Vœux :**

- De Monsieur Jean ROUSSEL, membre de la CAS et représentant à la Discipline ;
- De Monsieur René Claude ROLLIER, membre de la CAS, et observateur ;
- De Monsieur Jean Jacques HUMBERT, membre de la Commission d'Appel ;
- De l'OL AMIENOIS, de l'ES SAILLY LE TITRE, de l'AC MONTDIDIER, de l'US ROSIERES, du FC AILLY SUR SOMME, de l'ES VERS SUR SELLE, de l'AS VISMES AU VAL, ASBM RETHONVILLERS, FC PLESSIER, de l'AS2A.

Le Président remercie les membres et clubs qui ont transmis leurs bons vœux pour 2026 et leur souhaite ou réitère, au nom du Comité Directeur, à son tour une bonne et heureuse année 2026.

- Remerciements :**

- De Monsieur Fabien COUNE pour les marques d'attention du DSF dans sa globalité suite au deuil de son épouse.

Correspondances :

De la FFF :

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires, du 14/11/25 :**

Invitation du Président de la LFA, M. Claude DELFORGE, et du DTN, M. Hubert FOURNIER, à assister à la présentation des nouveautés mises en place sur le FAL, logiciel du Foot Animation et du Foot loisir, en visioconférence le 04/12/25 de 16h00 à 18h00.

Mail diffusé aux salariés concernés ainsi qu'au différents utilisateurs du DSF.

Le Président du DSF précise que le FAL sera une pièce essentielle du « Projet Club », il sera donc obligatoire que celui-ci soit à jour. Il remercie, à ce titre, les clubs volontaires qui testent actuellement le Projet Club.

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires, du 17/11/25 :**

Dans le cadre du Club des Territoires Innovants, il y a un lancement de l'appel à projets « *Les Trophées des Territoires Innovants* » le 18/11/25.

L'appel à projets s'adresse :

- Aux collectivités territoriales ayant bénéficié d'un financement FAFA pour un terrain nouvelles pratiques ;
- Aux clubs affiliés à la FFF ayant obtenu un financement FAFA ou utilisant un terrain financé.

Les candidatures conjointes collectivité/club sont fortement encouragées, ainsi que celles déposées avec le soutien du District ou de la Ligue d'appartenance.

Thématiques éligibles :

- Développement de la pratique féminine ;
- Mise en place d'une offre "foot santé" (fit foot, foot en marchant...) ;
- Diversification des pratiques (Futsal, Foot5, Futnet, Beach Soccer) ;
- Inclusion et insertion par le sport, notamment pour les publics en situation de handicap ou éloignés de la pratique.

Les projets doivent être mis en œuvre (ou en phase de test) au cours de la saison 2025-2026.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au **01/03/2026**. Les trois lauréats seront récompensés à la fin de saison, à l'occasion d'un match organisé par la FFF. En cas de participation de la Ligue ou du District à une candidature déposée, celle-ci sera également mise à l'honneur aux côtés de la collectivité et/ou du club lors des Trophées de fin de saison.

- **De la Direction de l'Engagement de la FFF, du 14/11/25 :**

Rappelle qu'à compter du 19 novembre prochain l'affichage d'une information sur les dispositifs mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour recueillir les témoignages, orienter et accompagner les victimes ou les témoins de violences devient obligatoire dans tout établissement où est pratiquée une activité physique ou sportive.

Cet affichage doit être effectué dans un lieu visible de tous à l'aide de l'une des deux affiches (à imprimer au format A3). Un rappel a été effectué à l'ensemble des clubs.

Le DSF a d'ailleurs réalisé un sondage pour savoir si tous les clubs ont réalisé cet affichage. Des points de distribution dans les secteurs vont être mis en place rapidement. 19 clubs ont répondu au 06/01/26.

- **De la Direction de l'Engagement de la FFF, du 25/11 et 19/12/25 :**

Invitation à une visio conférence de l'association « PREMIERS DE CORDEE » le 17/12/25 pour mieux connaître l'association et comprendre les passerelles possibles avec les centres hospitaliers désireux d'accueillir notre pratique.

- **De la Direction de l'arbitrage, du 26/11, 12/10/25 et 07/01/26 :**

Courrier de lancement de l'expérimentation des caméras embarquées avec date de livraison et circulaire d'utilisation.

Les caméras ont bien été réceptionnées au DSF.

Il reste maintenant à définir le protocole d'utilisation ainsi que les référents qui sont à désigner.

Le District a répondu au mail, les référents seront Messieurs Loïc PINCHINAT et Pierrick SAUVAL. Validation par les membres du Comité Directeur.

En dernier lieu la FFF a transmis aux instances les tarifs négociés pour l'obtention de caméras supplémentaires pour ceux qui souhaitent équiper plus d'arbitres.

Ci-dessous les tarifs d'une caméra et de ses accessoires :

- Caméra (Motorola V200) : 217,90€ HT au lieu de 396,19€ HT
- Harnais : 30,80€ HT au lieu de 56€ HT
- Attache de Harnais : 17,50€ HT au lieu de 25€ HT
- Chargeur de caméra : 429,50€ au lieu de 780,91 € HT
 - Besoin d'un chargeur pour 1 à 8 caméras

Le Président explique succinctement le fonctionnement qui sera lié à l'utilisation des caméras. Cela induit une formation des arbitres volontaires de D1 Seniors. Seuls les arbitres formés pourront utiliser les caméras, ils seront donc susceptibles d'officier dans d'autres divisions ou catégories. Les modalités de récupération et retour du matériel est très cadre, ainsi que le temps de conservation des images enregistrées.

Pascal TRANQUILLE informe le Comité qu'il reviendra plus longuement sur la mise en place et les obligations liées à l'utilisation des caméras lors de la présentation de la CDPME (Commission Départementale de Prévention de Médiation et d'Education).

Un retour est à faire avant le 23/01/26. Le DSF souhaite commander 3 caméras en supplément de la dotation FFF.

Validation par les membres du Comité.

- **De la Direction du Foot Amateur et des Territoires, du 26/11/25 :**

Transmission du lien vers l'article de la FFF relatif à la Conférence Nationale du Football qui s'est tenue à Clairefontaine le 22/11/25.

[Une dotation record pour un projet inédit | Fédération Française de Football \(FFF\) | Site Officiel](#)

Vous y trouverez les 9 engagements de la FFF sur les 4 enjeux définis.

- **De la Direction des finances de la FFF, du 26/11/25 :**

La réforme de la facturation électronique (RFE) entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026.

Cette évolution réglementaire imposera la réception et l'émission de factures ainsi que l'envoi de reporting sous format électronique via des plateformes agréées par l'état.

Les obligations associées à cette réforme s'imposeront en fonction des différents types de flux de facturation de chaque entité, qui devront donc individuellement se préparer à cette réforme.

Afin de préparer au mieux cette transition, il nous revient donc :

- D'analyser nos flux de facturations actuels (émission et réception de factures) afin d'anticiper les adaptations nécessaires
- Vérifier la compatibilité de nos logiciels comptables et de gestion avec la réforme de la facturation électronique

Il faut voir avec la LFHF et les districts si une solution conjointe peut être retenue.

Le dossier sera suivi par M. Pierre LAVALARD, le Trésorier du DSF.

- **De la Direction du Football amateur et des Territoires, du 01/12/25 :**

Proposition de cession gratuite de terrains de Foot5 mobiles à récupérer dans le Maine et Loire.

Même si l'offre était très alléchante, la logistique nécessaire ne permettait pas au DSF de se positionner. En effet, nous ne disposons pas de l'espace nécessaire pour entreposer ce matériel ni de véhicule adapté au transport des kits d'un poids total de 1,8 tonne.

- **De la LFA du 05/12/25 :**

Validation par le bureau exécutif de la LFA du dossier FAFA synthétique pour une subvention à hauteur de 80.000€ pour la ville d'Airaines.

Réception d'un courriel de remerciement de la mairie d'Airaines pour l'aide accordée dans le cadre du projet à réaliser.

Le Président souligne, pour ce projet comme ceux déjà programmés, qu'il est impérieux qu'ils se réalisent, hors considérations électives, liées à Mars 2026 afin de maintenir l'enveloppe départementale. A défaut, cette dernière serait réduite alors même que nous sommes sous-dotés et que nous nous sommes battus pour codévelopper des projets justifiés. Ainsi, les fonds perdus seraient alors vraisemblablement fléchés vers d'autres territoires, ce qui serait contre-productif et ne rendrait service à personne. Le Comité directeur et son Président seront très attentifs à ce que ces projets programmés puissent voir le jour.

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires, du 08/12/25 :**

Dans le cadre du Festival Foot U13 Pitch 2026, transmission de la circulaire N°1 ainsi que les outils et documents d'organisation nécessaires à sa bonne organisation (+ annexes).

Rappel des informations suivantes :

- **Les phases départementales** auront lieu les **4 et/ou 5 avril 2026**. Elles sont organisées par le District sur une ou deux journées et sur un même lieu pour les garçons et les filles. *Un lien a été complété par Monsieur Philippe pour l'organisation du DSF.*
- **Les phases régionales** auront lieu les **2 et 3 mai 2026**. Elles sont organisées par la Ligue sur une ou deux journées (préconisation fédérale) et sur un même lieu pour les garçons et les filles.
- **La Finale Nationale** du Festival Foot U13 Pitch se déroulera les **5, 6 et 7 juin 2026 à Capbreton (Landes)**.

- **De la Direction du Foot Amateur et des Territoires, du 22/12/25 et du 05/01/25 :**

Une opération tablette va être réalisée en faveur des clubs suite à la décision du BELFA du 04/12/25.

Du 26 janvier au 29 mars 2026, date de l'opération, chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de 50€ par tablette, avec un maximum de 5 tablettes par club en fonction du critère d'éligibilité. Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition, selon les données extraites du système FFF au 31 décembre 2025 :

Afin de permettre un traitement objectif du nombre d'équipes engagées dans chaque club, une extraction a été effectuée ce 31 décembre 2025 sur la base suivante :

- Nombre d'équipes engagées sur l'outil compétition à partir de U14 sans comptabiliser les équipes engagées dans les diverses coupes.

Voici les paramètres qui seront appliqués :

- 50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées.
- Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées.
- Jusqu'à 150€ pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées.
- Jusqu'à 200€ pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées.
- Jusqu'à 250€ pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées.

Les modalités d'achat et de lancement de l'opération seront transmises ultérieurement par la FFF.

UNE OPERATION A RETROUVER EXCLUSIVEMENT SUR LE CORNER

A l'instar des dernières opérations d'envergure, notamment la dernière l'opération mini-but, l'opération Tablettes 2026 se déroulera exclusivement sur Le Corner, la plateforme d'achats dédiée aux clubs et aux instances du Football. Afin de réaliser l'achat, les clubs devront avoir un membre qui détient un compte Portailclubs avec l'habilitation « Acheteur Le Corner ». Si vous êtes contactés par des clubs n'ayant pu ce type de profils, n'hésitez pas à les rediriger vers vos responsables informatiques ou directement vers Maël RIOU (mriou@fff.fr) et Kévin MORLIGHEM (kmorlighem@fff.fr).

LA TABLETTE CONCERNEE PAR L'OPERATION

LENOVO TAB K11 Prix d'une tablette (hors réduction) : 188,09€ TTC livraison inclus

Cette tablette est évidemment compatible avec la Feuille de Match Informatisée (FMI) qui nécessite l'utilisation de tablettes répondant à des caractéristiques techniques spécifiques pour une expérience fluide et optimale. Cette nouvelle version de la FMI sera déployée après la tenue de cette opération.

LE PLANNING DE L'OPERATION

- 12 janvier 2026 : Annonce du lancement de l'opération auprès des clubs – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et Districts
- 26 janvier 2026 : Lancement de l'opération - Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et Districts
- 17 février 2026 : Relance de communication - Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et Districts
- 16 février 2026 : Fin de l'opération pour les territoires ultras marins et envois dans les territoires
- 10 mars 2026 : Relance de communication - Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et Districts

- 29 mars 2026 : Fin de l'opération

- **De M. Philippe GALLE, Président du Bureau du Collège des Présidents de District, du 22/12/25 :**

Remerciement pour la forte participation des districts au questionnaire concernant les priorités des territoires pour les années à venir.

Sont ainsi ci-dessous recensés les thèmes que vous avez priorisés ainsi que les référents du Bureau sur ces différents sujets, par ordre décroissant de priorité :

- Les Incivilités : Philippe COLLOT – René MOLLE – Patrick BEL ABBES
- L'Accompagnement des clubs : Joël MALIN – Pascal TRANQUILLE
- Les Outils Informatiques : Marc ROUTIER – Sébastien CORNEC – Représentant Ligue Centre Val de Loire
- Le financement, les aides et le soutien aux territoires : Haithem ZIED, Jean Jacques GAZEAU
- Le rôle du Président de District : André TOULEMONT – Timothée JOHNSON – Pierre MICHEAU

Merci à Pierrick SAUVAL pour la mise en place du google Forms.

- **De la Direction du Foot Amateur et des Territoires du 22/12/25 :**

Mise en place d'une présentation des modalités de fonctionnement du Module Désignation le 13/01/26 de 14h30 à 15h30.

- **De la Direction du Foot Amateur et des Territoires, du 31/12/25 :**

Cela concerne les FMI et l'identification des buteurs/buteuses par les arbitres.

Les données récoltées permettent de compléter les comptes des licenciés et les buts inscrits rapportent des badges qui seront ensuite valorisés par les partenaires de la FFF.

Possibilités par la suite de créer des challenges par compétition.

La CAS émet un avis défavorable pour le moment car il y a déjà beaucoup de problématiques avec la gestion des FMI à l'issue des rencontres pour les arbitres pour leur ajouter des paramètres supplémentaires à compléter.

De plus, il est rappelé que le Foot est un sport collectif, et que la mise en avant de façon individuelle va à l'encontre des valeurs prônées. Les membres du Comité Directeur suivent et rejoignent de façon unanime l'avis de la CAS.

Le Président souhaite également partager cette approche avec le Bureau du Collège des Présidents de District car il s'interroge à propos du très faible retour en volume des expérimentations en territoire, un positionnement du Bureau du Collège serait souhaitable.

De la LFHF :

- **De la Direction, du 11/12/25**

La LFHF nous informe que M. BAHEUX Vincent, Directeur de la LFHF, ne fait plus partie des effectifs.

Les correspondances sont dorénavant à envoyer à direction@lfhf.fff.fr et à alaurent@lfhf.fff.fr.

Le District de la Somme remercie Monsieur BAHEUX pour son accompagnement.

- **Du Directeur Technique Régional du 28/11/25 :**

Demande d'enlever un éducateur (membre de la Commission Technique Départementale) de l'équipe pédagogique sur les actions ligue ou district jusqu'à nouvel ordre. Décision à effet immédiat en raison d'une suspension de 6 matchs en tant qu'éducateur. Mail transmis à notre CTD PPF.

Il est regrettable que ce mail visant ce membre n'ait pas été transmis préalablement ni au Président du DSF, ni au Directeur du DSF.

Le District de la Somme souhaite être informé et destinataire des mails concernant les membres de commission départementale.

- **Du service Contentieux de la LFHF, du 16/12/25 :**

Transmission des relevés de décisions de la Commission Régionale d'Appel Discipline.

Les dossiers étudiés ont été confirmés. Ce qui confirme la juste appréciation de la Commission Départementale de discipline.

- **Du Service Contentieux de la LFHF, du 18/12/25 :**

Transmission de deux appels de licenciés d'une décision de la Commission de discipline.

Le CD a fait appel incident. Il est également à noter que le Président dudit club se désolidarise des appels des licenciés et trouve que les sanctions sont justifiées voire même trop faibles.

- **De la Direction de la LFHF du 24/12/25 :**

Réunion des groupes de travail prévue le 08/01/26 à 18h30 à Villeneuve d'Ascq pour l'étude :

- Du Cahier des Charges U14, Philippe FOURE représente le DSF
- Les montées et descentes Ligue/Districts, Pascal TRANQUILLE représente le DSF

- L'harmonisation et relecture des règlements, Jean François DEBEAUV AIS représente le DSF ;

- **De la Direction de la LFHF, du 24/12/25 et du 05/01/25 :**

Réunion de travail concernant le suivi du Plan Stop Violence et de ses incidences.

Point d'étape à mi-saison avec les Présidents des Commissions disciplinaires qui se déroulera le 13/01/26 à 18h30.

L'invitation a été transmise à Messieurs Aurélien HAMEL, Joël LEVECQUE et Guillaume COMBES.

Le Président insiste sur l'importance de la présence des représentants du DSF à cette réunion. La LFHF sera sollicitée pour savoir si la réunion concerne également le Président de la Commission d'Appel Discipline et si elle peut se dérouler en visio.

Du Conseil Départemental de la Somme :

- **De M. GAILLIEN Direction des sports, du 02/12/25 :**

Lancement de la campagne d'aide au fonctionnement des associations avec clôture au 09/01/26. Les clubs ont tous reçu un mail du CD 80, le DSF a également relayé l'information à tous les clubs.

- **De Mme Christelle HIVER, Présidente du Conseil Départemental de la Somme, du 08/01/26 :**

Invitation à la conférence sur « **Les métiers du Sport : enjeux, formations et perspectives d'emploi** » le 15/01/26 à 18h30 à la Maison des Sports.

Il est également précisé les prochaines conférences :

- Sport/Handicap : le 19/02/26
- Violences Sexuelles et sexistes : le 19/03/26
- Sport Santé : le 16/04/26
- Alimentation : le 21/05/26
- Histoire du Sport dans la Somme : le 18/06/26

L'information a été diffusée aux membres du CD, seule l'inscription à la conférence du 15/01/26 est ouverte, pour les autres, il faudra attendre les précisions.

Magalie MARCHAND se positionne sur les conférences du 19/02/26 et 16/04/26 tandis que Sylvie SILVESTRE souhaite assister à celle du 19/03/26 sur les VSS.

Du CDOS :

- **De M. DAMBRINE, Président du CDOS, du 02/12/25 :**

Lancement du « *Trophée du Bénévolat* ». Ce prix a pour objectif de valoriser l'engagement des bénévoles qui œuvrent au sein des associations sportives du département et contribuent ainsi au dynamisme et à l'accessibilité du sport pour tous.

Les trophées du bénévolat sportif samarien comportent les catégories suivantes :

1. Bénévole Homme/Femme
2. Jeune Bénévole Homme/Femme (âge : 16-30 ans / durée dans la fonction : 2 années minimum)
3. Coup de cœur pour un projet : groupe de 3 bénévoles minimum s'étant engagé dans une action collective remarquable au sein de leur club.

Le DSF a candidaté pour les deux premières candidatures.

- **De M. DAMBRINE, Président du CDOS, du 24/12/25 :**

Invitation aux vœux du CDOS du 05/01/26 et à la remise des Trophées du bénévolat.

Le DSF était représenté par son Président et les deux candidatures du DSF ont été validées.

- Monsieur Nicolas BRIDOUX, Président de l'AC HALLENCOURT, a été récompensé en tant que jeune bénévole pour son investissement au sein de son club et avec notre instance.
- Monsieur Alain LECLERCQ a été quant à lui honoré pour son parcours bénévole depuis 1990 au sein des commissions du DSF et du CD depuis 2009.

Des Clubs :

- **De l'US CORBIE, du 13/11/25 :**

Sollicitation concernant la licence d'un joueur qui aurait pris le nom de sa mère pour réaliser sa licence au sein du club en évitant ainsi d'être muté hors période.

Le DSF a transmis le mail à la LFHF pour suites à donner.

Aucun retour à ce jour. Le dossier va être transmis à la commission de discipline pour les suites à donner.

- **D'une maman de joueur mineur de l'AAE BRAY SUR SOMME, de 17/11/25 :**

Sans revenir sur les faits mis en avant par cette maman, d'une extrême gravité, il est conseillé à la maman de changer de club pour le bien de son fils. Mais également de porter plainte pour les faits rapportés.

Le DSF ne peut s'immiscer dans la vie des clubs sans une action formelle attestant du sérieux de la demande.

Le Président rappelle le caractère réglementaire des actions du District, il explique ensuite qu'une saisine est possible via la plateforme fédérale « j'alerte ».

A ce propos, il s'exprime à propos des plateformes :

- « J'alerte » au plan Fédéral,
- « Stop violence » au niveau régional
- Et de l'adresse incivilités@somme.fff.fr pour le DSF.

D'ailleurs, il constate que l'adresse mail incivilités du DSF est peu utilisée, celle-ci sera active encore une année, puis en fonction de sa mobilisation, de faire le choix de sa continuité.

- **De la Présidente du SC FLIXECOURT, du 25/11/25 :**

Correspondance adressée au Président du DSF, au Président de la Commission d'Appel Section Disciplinaire ainsi qu'à la commission Discipline de la LFHF.

La présidente fait part de sa « stupéfaction » quant aux sanctions émises par la Commission de Discipline du DSF à l'encontre d'un club tiers.

Il est rappelé à la Présidente du SC FLIXECOURT que les dossiers discipline sont tous différents et qu'ils ne peuvent être comparés.

Malgré plusieurs appels à candidatures de la part du DSF, la Président du SC FLIXECOURT n'a pas souhaité s'investir au sein du DSF ou proposer un candidat que ce soit pour mieux maîtriser les règlements ni même pour les faire évoluer.

Il est toujours possible pour la Présidente du SC FLIXECOURT de s'investir dans la Commission de suivi et modification des règlements.

Le Président refuse catégoriquement de se positionner dans les dossiers et réitère sa confiance en ses commissions régaliennes quand bien même les appels pourraient réformer les décisions de 1^{ère} instance.

- **De M. WALCZAK, de l'ES VERS SUR SELLE du 12/11/25 :**

Récépissé de prise de connaissance des sanctions à son intention.

Il demande s'il y a des suites vis-à-vis du comportement de l'arbitre.

Il est précisé que tous les rapports et dossiers visant les arbitres sont transmis à la Commission des arbitres qui possède une Commission de l'ordre.

Et qu'aucun commentaire supplémentaire ne peut être délivré par le District.

- **Du SC Flixecourt, du 03/12/25 :**

Le club fait état de son absence de remboursement pour son déplacement du 04/10/25 à Saint Riquier.

Comme précisé dans le mail envoyé à tous les clubs le 04/10/25 au matin, les clubs devaient solliciter le remboursement pour les déplacements effectués.

Aucune sollicitation n'a été réalisé par le club du SC FLIXECOURT, d'où l'absence de remboursement. Le club s'étant déplacé, le remboursement sera donc effectué par le service comptabilité : 35 kms A/R pour 4 véhicules à 0,41€ du km, soit 57,4€ qui seront crédités sur le compte du club.

Le Comité Directeur valide la demande du SC FLIXECOURT.

- **Demande de remise de peine d'un licencié suspendu, du 04/12/25 :**

Demande de réintégration suite à une suspension de 7 ans en date du 09/12/2021.

Le Comité Directeur prend connaissance de l'avis négatif de la Commission départementale de discipline.

Le Président de la Commission de Discipline rappelle succinctement le dossier dont il est question.

Il est précisé que ni le club, ni le joueur concerné n'ont fait appel à la suite des décisions initiales de la Commission de discipline du DSF.

Les voies de recours n'ayant pas été suivies, le Comité directeur décide de ne pas donner de suite favorable à la demande de remise de peine du joueur concerné.

- **Du Président de l'USNF, le 04/12/25 :**

Il trouve dommageable de faire jouer les enfants en décembre en raison des nombreux arbres de noël. Et avance qu'il y a bien d'autres dates en début d'année.

Le Président du DSF a répondu le 04/12/25 en proposant de l'intégrer au groupe de travail sur les compétitions jeunes.

Cependant, il est important de rappeler que le Futsal associé a été mis en place pour permettre aux jeunes de continuer à pratiquer le football de janvier à février, période où nous souffrons énormément d'arrêts municipaux.

Si aujourd'hui il n'est plus possible de jouer durant les vacances scolaires, les jours fériés, en décembre, et en juin en raison des baptêmes, communion, examens scolaires, la saison des jeunes risque de devenir très courte...

- **Du SC CAYEUX, du 04/12/25 :**

Transmission des nouveaux membres du bureau du club suite à leur AG du 21/11/25.

Président : M. Mickaël DEVISMES

Vice-Président : M. Mathieu SUEUR

Tresorier : M. Robin DELAHAYE

Secrétaire : M. Nicolas WADOUX

Secrétaire Adjointe : Mme Maryline HAUTECOEUR

Félicitations aux nouveaux membres et remerciements aux démissionnaires pour les services rendus au football.

- **Du FC PBC et de l'AAE CHAULNES, des 13 et 15/12/25 :**

Les clubs manifestent leur désarroi et mécontentement concernant la 1^{ère} journée futsal associé en U18F ou les clubs ont trouvé portes closes en arrivant sur site.

Le District s'excuse pour la gêne occasionnée et procédera au remboursement des frais kilométriques (hors frais d'autoroute).

- **Situation financière des clubs du DSF :**

Deux clubs ont été sollicités pour rupture de l'échéancier mis en place pour épurer la dette de la saison 2024/2025.

Une date butoir de règlement des sommes dues leur a été transmise.

Si cette date butoir n'est pas respectée, l'ensemble des rencontres jouées par les clubs en compétitions départementales seront données perdues par forfait administratif (jeunes et seniors).

Il est rappelé que les forfaits administratifs se cumulent de la même façon que les forfaits, soit Forfait général au bout de 3 forfaits en seniors, et 4 forfaits en jeunes.

- **De l'ES CAGNY et de l'US FRIVILLE en date du 07/12/25 :**

Les deux clubs mettent en avant une décision de l'arbitre ayant constaté l'impraticabilité du terrain alors même que les deux clubs prétendaient le contraire.

Le CD rappelle que la décision de l'arbitre ne peut être remise en cause et reste souveraine.

Il est également important de rappeler qu'en cas de match amical réalisé sur ledit terrain en remplacement du match officiel, il y aurait un défaut de prise en charge des assurances en cas de blessure.

La Commission des coupes de la Somme Seniors a pris ses dispositions et transmis la date de report du match. Il s'agit malheureusement de situations qui peuvent se reproduire en fonction de l'évolution des conditions climatiques entre le vendredi et le dimanche même si le club recevant avait pris des dispositions.

- **De l'AV NOUVION, du 18/12/25 :**

Manifestation du mécontentement pour les suspensions et amendes en raison de **deux absences non excusées** en commission Discipline.

Sans revenir sur le dossier, il est rappelé que ce fonctionnement est appliqué depuis plus de deux ans par la Commission Discipline du DSF.

C'est simplement pour pouvoir préparer au mieux les auditions en Commission Disciplinaire et d'avoir un maximum d'informations et de point de vue. L'absence de certains licenciés pouvant être préjudiciable dans la prise de sanction.

Sachant qu'il est rappelé que les auditions peuvent également se réaliser exceptionnellement par visio à la demande des clubs suivant un protocole à respecter et que les personnes convoquées peuvent toujours s'excuser.

- **De l'Amiens SC du 22/12/25 :**

Invitation aux vœux du Président Bernard JOANNIN qui se dérouleront le 12/01/2026.

Le Président sera présent et accompagné de Sylvie SILVESTRE, Magalie MARCHAND, Aurélien HAMEL, Antonio DOS SANTOS et Philippe FOURE.

Autres :

- **De la Société NOVINNTEC, du 08/12/25 :**

Transmission d'un devis à hauteur de 3.000€ pour l'étude des sols de l'extension qui s'affaisse.

Le précédent devis d'une autre société avoisinant quasiment les 6.000€, il a été décidé de valider le devis de NOVINNTEC.

La société interviendra le 20/01/26.

- **Du service Communication et évènementiel, du 05/12/25 :**

Transmission à tous les clubs, et mise en ligne sur notre site, du ***Journal n°41*** de « ***Foot en Somme*** ».

- **Du Président du DSF, du 01/12/25 :**

Sollicitation auprès de la FFF pour réserver une visite du Centre National de Clairefontaine.

Après diverses propositions, il a été retenu la semaine du 08/06/25, dans l'attente de confirmation de la FFF.

Cette action entrera dans le cadre de la féminisation du Football, deux cars sont prévus, soit une centaine de personnes. Et aura pour but de mettre en avant les clubs œuvrant en faveur du football féminin ainsi que les personnes impliquées dans l'opération Octobre Rose.

- **Clubs à radier à la suite à deux saisons d'inactivité (article 42.1 des règlements Généraux) :**

Les clubs suivants sont en inactivité totale depuis au moins deux saisons complètes, il est donc proposé aux membres du CD de se positionner sur leur radiation :

- 582545 : AC DOMART
- 554220 : AS CONTYNOISE
- 547776 : AJ ARGOEUVES
- 527112 : AS CITERNES
- 529846 : AS MAUREPAS
- 580958 : AMIENS DZFC
- 554004 : ES AIGNEVILLE
- 563760 : FC NOYELLES
- 581894 : FC VAL DE NIEVRE
- 548306 : FC CERISY RAMBURELLES
- 540094 : FC ALLAINES
- 552090 : FC LIMEUX HUCHENNEVILLE
- 615832 : FC UNITHER
- 564030 : MONTDIDIER FUTSAL CLUB
- 500889 : OL ST OUEN
- 512598 : SC ST BLIMONT
- 582530 : US CLERY SUR SOMME
- 500883 : US HARBONNIERES
- 560325 : UJ AMIENS
- 550534 : AMIENS PFC
- 501072 : FC DOMPIERRE

Validation des radiations proposées par l'ensemble des membres du CD.

La liste sera transmise à la LFHF.

- **Dossier transmis par la Commission Discipline du 05/12/25 :**

Propos racistes par un licencié identifié d'une autre ligue. Quelle suite à donner ?

Le Président de la Commission de discipline explique la problématique de la Commission sur un dossier concernant un licencié reconnu d'un club d'une ligue voisine.

Le Président Pascal TRANQUILLE lui explique qu'il faut que la Commission acte la décision envisagée à l'encontre de ce licencié qui sera transmise ensuite à la Ligue des Hauts de France. La LFHF fera la liaison avec la Ligue voisine pour que la sanction soit connue et respectée puis également transmise à la Préfecture.

- **De Monsieur Amaury CAULIER, Maire de Oisemont, du 14/11/25 :**

Il demande au Président de prendre en considération le fait de ne plus faire jouer les jeunes le 11 novembre matin car ce créneau est généralement dévolu aux commémorations d'un évènement majeur de notre histoire.

Le Président du DSF a répondu et reconnu le bien-fondé de la remarque.

Un tableau des dates à ne plus utiliser sera transmis à la Commission des calendrier et relayé aux administratifs.

Le Président invite chaque membre, comme il le pratique lui-même, à faire preuve de plus de discernement et consulter de façon large afin qu'un avis collégial puisse se dégager, ce qui évitera de mettre notre instance en porte-à-faux !

- **De Monsieur CORNU Mathieu, dirigeant à l'ESC LONGUEAU du 18/11/25 :**

Sollicitation pour intégrer le rang des délégués officiels du DSF.

Il sera reçu lors de la réunion à mi-saison des délégués qui se déroulera le 20/01/26 à 18h15 au DSF.

- **De la Mairie de PONT REMY, du 24/11/25 :**

Sollicitation d'une rencontre avec le DSF.

Le Président a répondu qu'en l'état aucune rencontre ne pouvait avoir lieu tant que l'étude d'un dossier disciplinaire concernant le SC PONT REMY était en cours.

Les dates ont été proposées à la Mairie de Pont Rémy, **la réunion est fixée au 19/02/26.**

La Secrétaire Générale du DSF, Sylvie SILVESTRE, ainsi que Messieurs HAMEL Aurélien, Président de la Commission Discipline, et FAVREAUX Jean Christophe, Président de la CAS, accompagneront le Président.

- **De M. Clément MARREL, du Comité départemental du Sport Adapté, du 26/11/25 :**

Sollicitation pour obtenir l'accord du DSF pour l'utilisation du logo du DSF sur les équipements pour la Coupe Nationale Espoir (compétition Nationale des 15/19 ans) du 31/03/26 au 02/04/26.

Il demande également la possibilité d'avoir des polos de sortie pour ses joueurs et encadrants.

- **De Lola ROBIN, Etudiante en Management du Sport à l'Université de Rouen Normandie, du 19/12/25 :**

Invitation pour assister à la « **166^{ème} Conférence du Sport Professionnel** » du 12/02/26 de 14h00 à 17h00.

Cette conférence sera consacrée au développement du football féminin professionnel en France. Et verra la présence de Mme Andreea KOENIG, vice-présidente de la Ligue Féminine du Football Professionnel.

- **De M. Lucien THIBAUT, de la société DSAS, du 19/12/25 :**

Il s'agit de proposer à nos clubs du DSF de réaliser des « Directs écrits » de leurs rencontres via l'utilisation de leur application.

Les données saisies durant les directs permettraient à vos clubs :

- de réaliser **des infographies automatisées** et ainsi gagner du temps dans leurs productions liées à **leurs communications**. Ces infographies pourraient-être diffusées sur leurs **réseaux sociaux**, sur leurs **sites internet** et elles pourraient-être **imprimées** pour distribuer des flyers et/ou pour réaliser des affiches.
- d'intégrer des **widgets automatisés** (fiche équipe/joueurs) sur leurs sites internet.

Présentation des services qui détaille **les 5 étapes** à réaliser pour valoriser, moderniser et digitaliser **la communication de nos clubs** :

1. **Configurer** : Configurer vos compétitions, vos équipes, vos joueurs et vos matchs.
2. **Collecter** : Collecter toutes les informations relatives à votre match.
3. **Générer** : Générer vos templates en quelques secondes et générer vos widgets instantanément.
4. **Informer** : Diffuser en direct écrit l'évolution du score de vos matchs, partager vos infographies et/ou intégrer vos widgets pour informer vos supporters.
5. **Monétiser** : Monétiser vos productions auprès de vos sponsors et/ou de la presse.

Concernant le prix du service, deux solutions :

- soit le montant du service annuel est payé directement par les clubs (**à partir de 100 € TTC par club et par an**) ;
- soit notre service communication développe **une offre commerciale de naming de compétition** pour financer la totalité du montant de notre service

Le Comité Directeur souhaite que le mail soit directement diffusé aux clubs qui choisiront ou non de se positionner sur cette offre.

- **Sollicitation de la LFHF pour la Commission Régionale de Contrôle des clubs :**

Demande la désignation d'un membre pour représenter le DSF.

C'est Monsieur Aurélien HAMEL qui est désigné par le Comité Directeur.

- **De Monsieur Jacques POLET, du 05/01/2026 :**

Démission de la CDTIS, mais reste actif en Commission d'Appel, Juridique et Santerre.

Remerciement pour le temps consacré à la CDTIS depuis 2005.

- **De la Société France Barnum du 07/01/26 :**

A la suite de son nouveau partenariat avec l'ANPDF, la société propose des tarifs remisés pour l'achat de barnums.

La question de l'intérêt d'acquérir un barnum par secteur et pour les actions départementales est posée (Finales Coupes de secteur, Finale Départementale Festival Pitch, Coupes de la Somme Jeunes et Seniors, Journée des Gardiens de But, Journées des Sélections, Journées des Sections Sportives...)

Un devis va être sollicité pour l'achat de 5 barnums, en fonction du coût final, le DSF se positionnera définitivement.

- **Remise Labels 2025 et Charte à mi-saison :**

Ces remises se dérouleront **le 21 janvier 2026 à 18h15, en partenariat avec le CRCA Brie Picardie et l'AMIENS SC, au Stade Crédit Agricole La Licorne à Amiens.**

Liste des clubs Labellisés du DSF en 2025

- ▶ **QCL SUD AMIENOIS** : Label Jeunes Espoir + Label Féminin Bronze
- ▶ **AMIENS FC PORTO** : Label Jeunes Excellence + Label Féminin Bronze
- ▶ **LONGUEAU ESC** : Label Jeunes Excellence + Label Féminin Argent
- ▶ **US ROYE NOYON** : Label Féminin Bronze
- ▶ **ES SAINS ST FUSCIEN** : Label Féminin Bronze
- ▶ **US CAMON** : Label Féminin Bronze
- ▶ **FC POIX BLANGY CROIXRAULT** : Label Féminin Bronze
- ▶ **CSA DOULLENS** : Label Futsal Bronze

Les clubs Lauréats Challenge Fair-Play à mi-saison

D1 A	D1B	
US NIBAS FRESSENEVILLE 1	AS VILLERS BRETONNEUX 1	
D2A	D2B	D2C
RC SALOUEL 2	FC AILLY SUR SOMME 2	AS GAMACHES 2 ES HARONDEL 1

RC DOULLENS 2	AV NOUVION EN PONTHIEU 1	FC LA CENTULOISE 1 RC AMIENS 2	
D3A	D3B	D3C	D3D
<u>FC ST VALERY 2</u>	<u>US NEUILLY L'HOPITAL 1</u> <u>FC ST RIQUIER 2</u> <u>SC PONT REMY 2</u> <u>OL BELLOY SUR SOMME 1</u>	<u>AMIENS AF 1</u>	<u>CAFC PERONNE 2</u> <u>AS CERISY 1</u> <u>US MARCHELEPOT 1</u>

Le CRCA mettra également deux dotations « Coup de cœur » aux clubs suivants :

- Le QCL SUD AMIENOIS : Création d'une équipe de football en fauteuil et adhésion à la Fédération Française de Handisport
- Le CSA DOULLENS pour son parcours historique en Coupe de France de Futsal, ils joueront leur 1/32^{ème} de Finale le 17/01/26 à Nantes.

Finances :

Le Trésorier Général du DSF, Monsieur Pierre LAVALARD, rappelle que les clubs ont reçu une relance concernant le règlement à hauteur de 66% de leur solde au 3/01/26 conformément à l'Article 16 des Dispositions Générales du DSF.

Il est précisé que les clubs qui ne régulariseront pas leur solde seront soumis à l'application des articles 200 et 233 des Règlements Généraux de la FFF.

L'arrêté des comptes au 30/12/25 est attendu très prochainement.

- **Mise en place de la facturation électronique :**

Obligation à partir du 1^{er} septembre 2026. Monsieur LAVALARD suivra ce dossier.

- **32^{ème} Finale Coupe de France de Futsal :**

Sollicitation d'une aide exceptionnelle du CSA DOULLENS pour son déplacement à Nantes pour son 1/32^{ème} de Finale de la Coupe de France de Futsal.

Le Président du DSF propose de participer aux frais de déplacement à hauteur de 500€.

Ce n'est pas tant la somme qui est traitée mais le précédent créé avec l'assistance financière. Dans le cadre du développement du futsal, le Président appuie sur l'impact négatif de la refonte des championnats futsal au niveau régional sans grande étude préalable, ce qui engendre une perte importante de licenciés (- 286, voir tableau en page 2).

Il est donc plus question d'établir des critères d'attribution pour ce genre de sollicitation. Un cahier des charges précisant les points essentiels à respecter va être mis en place pour ce genre de sollicitation, dont notamment :

- 1) L'absence de subvention fédérale
- 2) Selon la compétition, être en phase nationale de la « Coupe de France » de la catégorie concernée
- 3) Le statut amateur du club
- 4) Mise en place d'un projet club
- 5) L'investissement à la vie du football départemental
- 6) La présence aux Assemblées Générales et réunions générales sur 4 saisons
- 7) L'aspect disciplinaire du club et/ou de l'équipe sur 2 saisons
- 8) La participation aux actions départementales

Les membres du CD valident la somme de 500€ afin d'aider le club du CSA DOULLENS dans ses frais de déplacement.

Alain LECLERCQ anticipe, car il souhaite le meilleur pour le CSA DOULLENS, et informe le Président qu'il faut se pencher sur l'éventuel prochain tour de coupe de France Futsal car actuellement le club ne possède pas de gymnase répondant au cahier des charges de la FFF. En accord avec le club, un contact a été pris avec la Métropole.

Point sur les Commissions :

Commission des Championnats, Philippe FOURE :

5 réunions de la commission Juridique avec 4 auditions

Calendrier réactualisé suite à 2 journées reportées et à une remise générale

Catégorie	Nb de Journées Jouées	Nb de Journées restant à faire	Date de Reprise	Fin de la compétition
Séniors D1	9	13	8 février	31 mai
Séniors D2 à D6	8	10	8 mars	31 mai
Jeunes U12	5	9	7 mars	30 mai
Jeunes U13	2	12	31 janvier	30 mai
Jeunes U14	8	14	7 mars	30 mai
Jeunes U15 à U18	2	12	31 janvier	30 mai
Vétérans à 8	3	11	8 février	24 mai
Vétérans à 11	3	15	8 février	14 juin
Féminines	3	11	8 février	31 mai

Point positif :

- Peu de retard chez les séniors grâce à une météo globalement clémence

Point négatif :

- Peu de journées jouées en jeunes, vétérans et féminines

Point de Vigilance :

- Peu de date disponible dans le calendrier s'il advenait des conditions météo difficiles en février-mars 2026.
- Contrôle obligatoire des licences (PSV)
 - o Il s'avère que sur les 4 auditions réalisées par la Commission Juridique, 3 dossiers ont relevé l'absence de vérification des licences avant match ;

Action à prévoir :

- Finale U13 Pitch le samedi 28 mars au Centre Technique
- Un groupe de travail sera mis en place pour l'organisation de cette journée. Avis aux volontaires.

Le Président du DSF rappelle l'obligation de solliciter la validation des membres du CD pour l'utilisation des jours fériés.

Secteur Amiénois, Philippe FOURE :

¼ Finale le 1^{er} mars pour les challenges D5 et D6

Démarrage chez les jeunes le 14 février et des 1/8 Finale le 28 février

Finale de Secteur possible le 14/05(Ascension) mais très certainement le 14 juin

Commission Désignation délégués, Didier BARDET :

Points positifs :

- Des délégués actifs et disponibles
- Bonne réactivité du secrétariat du DSF
- Equipe restreinte pour les désignations mais qui permet un bon suivi

En point négatifs ou à améliorer :

- Nombre insuffisant de délégués
- Saisie des indisponibilités des officiels parfois tardives

Point de vigilance :

- Désintérêt possible des délégués selon les rencontres à couvrir ;
- Attitude sur et aux abords de terrains des délégués officiels du DSF hors mission District. Il ne faut pas mélanger les genres.

Une réunion est prévue avec l'ensemble des délégués ce 20/01/25 à 18h30 au siège du DSF.

Commission d'Appel Section Discipline, Guillaume COMBES :

Points positifs :

- Engagement constant des membres

- Intérêt des membres à la mission confiée
- Bon état d'esprit

Point négatif ou à améliorer :

- Aucun

Point de vigilance :

- Il est craint une multiplication des dossiers en raison du « *Plan Stop Violence (PSV)* » qui n'est pas adapté en fonction des faits de jeu et situations.
- Les clubs ne maîtrisent pas tous l'intérêt du PSV.

Remarques :

- Le président ne voit pas trop l'intérêt de participer à des réunions régionales si les orientations et décisions sont déjà prises en amont comme la saison passée avec l'étude du PSV d'ailleurs.

Secteur Vimeu, Mickaël SELLIER :

Points positifs :

- Membres de la commission toujours bien présents et actifs sur plusieurs actions (réunions de secteur/ contrôle plateau foot animation/ plateau de Noel/ challenge Pitch U13...)
- Annexion avec le secteur Ponthieu au niveau des coupes seniors sans problème, aucun retour négatif pour le moment.

Points négatifs :

- Toujours peu de contact avec certains clubs (surtout ceux du futsal).
- Suite à la présentation du plan Stop Violence lors de l'AGE du district et des AG de secteur, les clubs n'osent plus ou pas envoyer par écrit ou par mail en raison des fortes sanctions encourues. C'est le pendant de ce plan.

Point de vigilance :

- Les parents sur et en dehors des terrains pour les matchs jeunes et foot animation. Les éducateurs ne sont plus maîtres de leurs équipes. Beaucoup de paroles aggravantes et de manifestations de leur part.

Actions à prévoir :

- Organisation du prochain trophée du Vimeu en février ou mars (date à définir).
- Finales des coupes de secteur (à voir avec le ponthieu)

Commission de l'engagement, Pascal TRANQUILLE :

Le Président rappelle l'importance de cette commission puisqu'elle est la volonté du Président DIALLO avec ses 4 axes prioritaires de sa mandature.

Deux réunions réalisées, il s'avère qu'il reste des places à pourvoir.

A cet effet, il relance l'appel aux membres afin de compléter par 3 membres élus cette commission.

Commission Discipline, Aurélien HAMEL :

Points positifs :

- Solidarité et présence constante des membres de la commission malgré la charge de travail régulière (1 à 2 réunion par semaine)
- Application du Plan Stop Violence (PSV) qui commence à porter ses fruits dans les clubs

En point négatifs ou à améliorer :

- L'application du PSV entraîne un nombre accru de dossiers en instruction
- Le PSV n'est pas toujours adapté aux situations rencontrées
- Contestation grandissante des sanctions prises en corrélation avec le PSV.

Points de vigilance :

- Forte augmentation des dossiers jeunes en nombre et en gravité
- Attention à l'image de l'instance, certains membres de commission ont été sanctionnés.
 - o Rappel nécessaire sur la distinction entre l'instance et l'appartenance aux clubs

Actions à prévoir :

- Budget pour les instructeurs (papier et cartouches d'encre)
- Rappel aux membres de leur devoir de neutralité

Remarques :

- Intensité grandissante à prévoir en raison de la réforme des championnats

Calendrier :

- Reprise des auditions le 16/01/26

Commission des Arbitres (CAS), Jean Christophe FAVEREAUX :

Points Positifs :

- 2 FIA réalisées, 46 nouveaux arbitres
- 1 FIA Régionale féminine s'est également déroulée en ce début janvier, ce qui amènera 4 arbitres supplémentaires pour le DSF.

- Bon renouvellement des licences, on couvre régulièrement 50% de la D4
- Procédure de suivi des rapports disciplinaires en place

Points Négatifs :

- Beaucoup de difficultés rencontrées sur les matchs jeunes et par les jeunes arbitres sur le terrain
- Trop de très jeunes arbitres (13 ans) en FIA (complexité de désignation mais aussi un problème de compétence parfois dû à un manque de recul/expérience en fonction des situations rencontrées)

Points de vigilance :

- Mise en œuvre des caméras ?
- Nombre d'arbitres de ligue de la Somme se restreint chaque année. Des rétrogradations et peu de réussite aux examens.

Actions à prévoir :

- 3^{ème} FIA en février
- Stage sur 2 jours au CFD pour 15 jeunes arbitres en février

Remarques :

- Rafaël Tournelle a été nommé Jeune Arbitre Fédéral (JAF) Elite
 - o Les membres du CD souhaitent féliciter Rafaël

Calendrier :

- Réunion Générale des arbitres le 13/06/26 à Cerisy.

Commission Technique, Emmanuel BOISSIER :

- **Bilan PPF Garçons U12 à U15 :**
 - 7 tours et 26 actions réalisées sur 39
 - 726 joueurs ayant participé
 - Une quarantaine de clubs participant aux actions
 - 9 clubs d'accueil
 - Points Positifs :
 - o Respect du calendrier
 - o Implication des clubs
 - o Amélioration du niveau général
 - o Amélioration des conditions de détections (synthétiques à disposition)
 - o Adhésion des clubs sur la pratique U13 G
- **Bilan PPF Filles U10 à U15 :**
 - 32 actions réalisées sur 65

- 185 joueuses ayant participé
- Une trentaine de club participe aux actions
- 6 clubs d'accueil
- Points Positifs :
 - o Création du Centre de Perfectionnement U10F/U11F avec une quarantaine de participantes
 - o Partenariat avec le RC AMIENS (utilisation du Stade Moulonquet)
- **PPF Gardiens de but Garçons de U10 à U13 :**
 - 13 actions réalisées et 4 annulées
 - 87 gardiens participant
 - Une trentaine de clubs représentés
 - 3 clubs d'accueil plus le CTFD à Amiens
- **PPF Gardiens de but Filles de U10 à U14 :**
 - 17 actions réalisées et 5 annulations
 - 6 participantes
 - 4 clubs représentés
 - 2 clubs accueil plus le CTFD
 - Points Positifs (**GDB garçons et filles**) :
 - o Maintien de la dynamique sur le parcours GDB initié en 2020
 - o Effectif présent sur les Centres de Perfectionnement
 - o Compétence de l'encadrement
- **PPF Futsal Garçons U13 à U17 :**
 - 18 actions réalisées
 - 105 joueurs concernés
 - Une quinzaine de clubs participant
 - 5 clubs d'accueil plus une gymnase Amiens métropole mis à disposition
 - Points positifs :
 - o Développement du parcours PPF
 - o Compétence de l'encadrement technique
 - o Amélioration du niveau de nos sélections
- **Formations Techniques :**
 - 1 DF Coach Jeunes en cours avec AMIENS UPJV, avec 19 participants pour 17 clubs
 - 3 CFI organisés, pour 31 participants pour 26 clubs
- **Foot à l'école :**

- Points positifs :
 - o Partenariat et communication renforcés avec le CPD, l'USEP et l'UNSS
 - Etude d'un Rassemblement de grande envergure pour environ 800 enfants sur la journée du 12/05/26 qui est envisagée au Stade de la Licorne.
 - o Facilité d'accueil de public scolaire sur nos actions

Bilan Général :

Points négatifs :

- L'implication des sections sportives
- Annulation de 2 CFI
- Compétition Futsal Féminines Jeunes
- Manque de disponibilité de gymnases pour la développement des actions futsal
- Formation des éducatrices
- Arrêt de la SSS de Conty à l'issue de la saison

Points de vigilances :

- Encadrement des gardiens de but
- Encadrement Futsal
- Encadrement tutorat
- Partenariat Faculté UPJV Jules Vernes
- Pratique U12 G (désintérêt des clubs)

Actions à prévoir :

- Appel à candidature pour l'encadrement GDB, futsal et tutorat
- Convention à finaliser avec le doyen de la faculté
- Réflexion sur les pratiques jeunes
- Réflexion sur le Prix du Meilleur Club de jeunes
- Déploiement du projet « Inclusion des personnes en situation de handicap »
- Réunion de travail (projet Foot à l'école et Engagement)
- Création d'un Label départemental pour la mise en valeur des Sections Sportives dynamiques
- Réorganisation de la programmation de l'offre de formation

Remarques :

- Remerciements pour la dotation d'équipements à destination des membres bénévoles de la Commission technique
- Remerciements pour le renouvellement des dotations d'équipements et matériel pédagogiques pour nos sélections
- Remerciements pour la pérennisation de l'accueil d'un stagiaire en apprentissage

Calendrier :

Pour le parcours PPF, tout est en ligne sur le site et a également été transmis aux clubs

- [LANCEMENT DU PARCOURS PPF / DETECTIONS SELECTIONS – SAISON 2025/2026 – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

Pour les formations Techniques, il en est de même :

- [Documents – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

Les inscriptions sont ouvertes 2 mois avant le début de chaque formation.

La Commission Départementale de Prévention, Médiation et d'Education (CDPME), Pascal TRANQUILLE :

Explication transmise par le Président sur les fondement et prérogatives fixées à la CDPME par la diffusion d'un diaporama (Annexe 1).

Pour le recours à l'utilisation des caméras sur les matchs dits « à risques » et identifiés comme tels par la CDPME, les membres du CD sont unanimement favorables.

Concernant l'utilisation de la caméra embarquée, il est précisé que :

- La CDPEM doit avoir identifié la rencontre comme potentiellement à risques ;
- Un PV de la réunion de la CDPME doit être transmis aux clubs concernés ;
- Si un joueur ne souhaite pas être visionné, alors libre à lui de ne pas prendre part à la rencontre ;
- Si un club refuse l'utilisation de la caméra embarquée par l'arbitre, il aura match perdu ;

Commission des Finances, Pascal TRANQUILLE :

Point positif :

- Compétence des membres

Points négatifs :

- Faible nombre de réunions
- Suivi des comptes
- Pas de procédure écrite et formalisée pour les dettes clubs

Point de vigilance :

- Formaliser les procédures écrites

Actions à prévoir :

- Réunion préparatoire avec la commission
- Mise en place de la facturation électronique

Calendrier de mise en œuvre :

- Pour la saison 2025/2026
- Facturation électronique au 01/09/26

Commission Football en milieu Scolaire, Pascal TRANQUILLE :

Points positifs :

- Attractivité du Football
- Nouveau CPD
- Nouvelles sections

Points négatifs :

- Milieu scolaire très fermé
- Enseignants parfois très consommateurs

Points de vigilance :

- Mettre en place une commission qui fonctionne réellement avec des réunions régulières et qui prend en compte la progression des élèves/joueurs dans un cursus équilibré

Remarque :

- Faire du lien avec le pilote de la commission (Bruno FAGNONI) et Emmanuel BOISSIER

Calendrier :

- Mise en œuvre pour 2026/2027

Commission Engagement, Pascal TRANQUILLE :

Points positifs :

- Dynamique fédérale
- Dynamique locale
- PEF
- Contrats d'Objectifs

Points négatifs :

- Nombre d'actions à mener

Points de vigilance :

- Transversalité et lien avec des actions concrètes

- Faire de cette commission une commission qui embarque les non-initiés, c'est l'affaire de tous y compris les salariés

Action à prévoir :

- Inclure l'engagement dans la Pitch départementale

Remarques :

- Réunions régulières
- Séminaire régional de l'engagement le 17/01/26

Calendrier :

- Première approche sur le Festival Pitch de mars 2026
- Puis saison 2026/2027

Comité directeur et Bureau, Pascal TRANQUILLE :

Points positifs :

- Fréquence des réunions
- Qualité des échanges
- Pré-PV qui permettent de traiter plus de points

Points négatifs :

- Reste descendant
- Participation à la prise de décision
- Durée

Point de vigilance :

- Durée des réunions à revoir
- Pourquoi ne pas traiter un point plus détaillé une fois de temps en temps
- Prise de décisions
- Unité territoriale

Action à prévoir :

- Points d'étape plus nombreux

Le Plan Stop Violence :

Comme précisé par Messieurs HAMEL et COMBES, le barème et les modalités mis en place dans le cadre du PSV n'est pas forcément adapté à l'ensemble des situations rencontrées.

De fait, c'est une version non aboutie qui est appliquée de façon stricte par la commission de discipline du DSF.

La preuve en est avec les 43 dossiers mis en instruction ainsi que les 46 auditions déjà réalisées en 22 réunions par la Commission de discipline sur 3 mois et demi...La saison passée à la même date il n'y avait eu que 16 réunions.

A titre de comparaison, nous étions à l'issue de la saison 2024/2025 à 14 instructions et 44 auditions...

Mickaël SELLIER quant à lui avance que beaucoup de clubs ne font pas d'écrit sur les plateformes dédiées (FFF, PSV à la LFHF ou au niveau du DSF sur les adresses mail adéquates) en raison des fortes sanctions encourues par les licenciés et des éventuelles suites...

Divers :

- **After Work, de la LFHF :**

Sollicitation pour la réalisation d'un after work en direction des dirigeantes féminines engagées dans leur club, mais aussi dans les instances.

La date est fixée au 11/04/2026.

- **Rappel par le Président des principaux axes à travailler d'ici la fin de saison :**

1/ Groupe de travail/réflexion sur le refonte des championnats jeunes

2/ La CDPME à mettre en place

3/ Le cahier des charges pour les finales des coupes départementales (Somme et secteur).

- **Commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives (CDTIS) :**

Alain LECLERCQ rappelle au Président que Monsieur Michel RAVIART intervient ce jeudi 15 janvier 2026 pour une formation auprès de la CDTIS de 9h00 à 12h30.

Il invite donc le Président à venir saluer les membres.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

